Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Fin du conflit Monsanto / Syngenta sur le maïs et le soja GM : partage du gâteau…

Par Anne FURET

Publié le 30/04/2008, modifié le 09/03/2026

Depuis plusieurs années, Monsanto et Syngenta étaient en conflit sur différentes questions : Syngenta accusait Monsanto de monopole (antitrust), et les deux entreprises se poursuivaient mutuellement pour contrefaçon de plusieurs brevets (notamment, Monsanto poursuivait Syngenta sur le soja Roundup Ready 2, tolérant un herbicide, et Syngenta poursuivait Monsanto pour un maïs tolérant un herbicide et produisant un insecticide).
Fin mai, les deux géants de l'agrochimie ont conclu un accord mettant fin à ces conflits. Sur les maïs et soja GM, chacune des deux entreprises pourra exploiter la technologie de l'autre, contre le paiement d'une redevance... Selon le communiqué de presse de Monsanto, cet accord va lui permettre d'accroître de 10% la surface de production du soja GM aux Etats-Unis. D'autre part, les deux parties s'autorisent mutuellement "à développer et distribuer des produits innovants pour la tolérance aux herbicides et la protection Bt contre les insectes dans le maïs, le coton et le soja afin de fournir des offres concurrentielles aux agriculteurs à travers le monde" [1].

[1] Communiqué de presse de Syngenta http://www.syngenta.com/en/media/me...

Adresse de cet article : https://infogm.org/fin-du-conflit-monsanto-syngenta-sur-le-mais-et-le-soja-gm-partage-du-gateau/